



N° 31
Octobre 2022

Nom de l'organisation:
USR CGT 37
18, rue de l'Oiselet
37550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 38 53 81
usrctgt37@orange.fr

Edité par l'Union Syndicale
des Retraités CGT
D'Indre et Loire
Directrice de publication:
Isabelle DAVID
N° ISSN : 2275-4261

SOMMAIRE

- Page 1** : Editorial.
Page 2 : Actions.
Page 3 : Actions (suite)
Les Brèves.
Page 4 : Contre la guerre
et le surarmement
Page 5 : Economie et
guerre ou économie de
paix
Page 6 : Pour une
sécurité sociale du 21^e
siècle
Page 7 : Pour une
sécurité sociale du 21^e
siècle (suite)
Un service public pour les
mobilités moderne et
efficace
Page 8 : Sport / Culture /
Loisirs

Découvrez le site
de l'Union Confédérale des
Retraités CGT :
<http://www.ucr.cgt.fr/>

Et le site de l'Union
Départementale CGT 37:
<http://www.ud37.cgt.fr/>

Le lien des retraités d'Indre et Loire

Editorial

Hervé RIGAULT - Secrétaire de l'USR CGT 37

Une rentrée marquée par l'accumulation des crises. Faut-il se résigner ?

La pandémie liée au COVID semble marquer le pas, même si rien n'est jamais sûr. On dénombre au moins 6,5 millions de morts sur la planète pendant que Pfizer, en imposant ses tarifs exorbitants à une Union Européenne complice, a accumulé des profits faramineux et laisse les pays pauvres démunis face au virus. En France, la crise sanitaire a révélé l'état désastreux de notre système de santé ainsi que notre forte dépendance envers certains produits indispensables. C'est le résultat des politiques publiques menées depuis de nombreuses années.

La guerre en Ukraine, suite à l'agression de l'impérialisme russe fait la preuve qu'il n'y a pas de guerre propre. Après nous avoir dit que la paix était assurée avec le triomphe du marché, on nous présente maintenant la guerre comme l'affrontement entre les démocraties et les dictatures, ou bien comme la lutte de l'Occident contre le reste du monde. Sauf que les oligarques ne sont pas exclusivement des russes. D'ailleurs, pour l'instant, les seuls gagnants sont justement les marchands d'armes, les compagnies pétrolières, les armateurs et les spéculateurs. On nous somme de choisir notre camp et d'ores et déjà, c'est à un conflit avec la Chine qu'on prépare les esprits. « *Vous êtes bon apôtre monsieur le Président* » comme le chantait Boris Vian. **Notre seul camp, c'est pourtant celui de la paix.**

Avec le réchauffement climatique, qui résulte de l'expansion sauvage du capitalisme, nous avons passé l'été sous une chaleur accablante (+ 11 000 morts en France), accompagnée d'une sécheresse record à l'origine d'une baisse de la production agricole. Le niveau de nos fleuves et rivières est descendu à un bas historique avec un impact sur la production d'énergie électrique d'autant plus que nos centrales nucléaires sont vieillissantes et ont été insuffisamment entretenues pendant que nos politiques ne voyaient que par les marchés et la concurrence internationale.

Ces crises se combinent et débouchent sur une très forte inflation nourrie par les politiques de l'argent public facile en faveur des entreprises de ces dernières années qui a fortement enrichi les actionnaires. Les banques centrales s'affolent et relèvent les taux choisissant le chômage plutôt que l'inflation. Un choix de classe, le Capital plutôt que le Travail. On le voit très bien en France où le gouvernement refuse de taxer les spéculateurs et les profiteurs mais veut imposer le rationnement du gaz et de l'électricité au quotidien et cible les chômeurs et les retraités tout en poursuivant le démantèlement de nos services publics et de la Sécurité Sociale.

De son côté, la CGT met en avant 10 mesures d'urgence portant sur les salaires, les pensions (2 000 € minimum), les allocations de chômage et d'autonomie, la semaine de 32h, la retraite à 60 ans, l'arrêt des exonérations patronales, la baisse de la TVA et l'encadrement de loyers... La CGT porte également 25 mesures sur la question de l'énergie. Nous devons faire connaître ces mesures et mobiliser largement pour les imposer.

Pour autant, l'action de la CGT, on le sait depuis la Charte d'Amiens en 1906, c'est la « *double besogne* » : à la fois les revendications économiques et la transformation de la société. Aujourd'hui, la gravité de la situation que nous vivons pose la question d'une alternative fondamentale. Comme le dit justement Véronique Martin (secrétaire confédérale) : « *Soit on change radicalement la propriété des entreprises ... et on fait évoluer nos modes de production et de consommation ..., soit nous laissons le champ libre au capitalisme pour réduire à néant nos conquêtes sociales et sacrifier l'avenir de notre planète ...* ».

Dans cette perspective, la journée d'action du 29 septembre a été une première réussite, mais impossible d'en rester là, il faut enchaîner sans trop tarder. Nous ne devons pas laisser l'initiative au patronat qui préfère les primes aux salaires, au gouvernement à son service et à une extrême droite qui se fait passer pour ce qu'elle n'est pas et qui gagne en confiance partout dans le monde.

Ne subissons pas, agissons !

Hommage à Patrick FRESNE

*Patrick nous a quittés dimanche 26 juin 2022.
Il avait 65 ans et plein de projets en tête.*

Cher Patrick,

Tu es parti sans bruit, bien trop tôt, bien trop vite sous le ciel bleu de Corse où tu passais quelques jours de vacances pour la première fois.

Ta disparition nous rappelle que notre vie est précieuse, qu'il faut profiter de chaque seconde, de chaque minute comme tu savais si bien le faire.

Les mots sont peu de chose en ces circonstances douloureuses, mais nous tenons au nom de l'Union Départementale des syndicats CGT d'Indre-et-Loire et de l'Union Syndicale des retraités CGT d'Indre-et-Loire à saluer ton engagement syndical, politique et associatif.

Ta bonhomie, ta grande générosité, ton humanité, ta détermination ne laissaient personne indifférent.

Nous nous rappelons les bons moments partagés ensemble, moments de convivialité, de fraternité mais aussi de militantisme pour le progrès social, pour la paix et l'amitié entre les peuples, contre le racisme, la xénophobie et le capitalisme.

Tu as passé une enfance heureuse et pleine d'énergie dans le quartier Bacalan de Bordeaux où tu as pris ton accent que tu as toujours gardé. Tu as débuté ta vie professionnelle en Avril 1974, en entrant à l'école nationale d'EDF de Gurcy-le-Châtel et c'est à ce moment-là que tu as adhéré à la CGT.

Tu fus animateur de nombreuses années au syndicat du centre de production nucléaire d'Avoine. Tu militais depuis ta retraite au conseil syndical des pensionnés CGT-Energies Touraine.

Acteur infatigable de l'action syndicale au plan départemental, tu t'es illustré dans de nombreuses luttes en Indre-et-Loire et sur le Chinonais, parmi lesquelles Bull, Tambrandt, Vestil, Chiminter, Sprague, Plastivaloire et bien d'autres encore...

Depuis 1983, tu occupais d'importantes responsabilités au sein de l'Union Départementale des syndicats CGT d'Indre-et-Loire : Secrétaire au développement de la vie de la CGT, membre de la commission exécutive de l'Union Départementale, et depuis février 2020 Co-animateur de l'Union Syndicale des Retraités CGT d'Indre-et-Loire.



Tu étais aussi membre de l'association France Kurdistan et membre de la direction départementale du Parti Communiste Français d'Indre-et-Loire. Tu as été aussi conseiller municipal de Chinon de 2001 à 2014 et tu étais jusqu'à ce jour administrateur de l'URSSAF. Tu étais un passionné de rugby. Tu aimais la lecture, le ski, le cinéma et avait le sens de la fête. Nous savons que tu aimais le « bien-vivre ». Ce n'est pas pour rien que tu appréciais tant le bon pays de Rabelais et tes montagnes ariégeoises !

Nous sommes très heureux d'avoir partagé avec toi une partie de ta vie. Toi qui avais l'art de cultiver l'amitié et la bonne humeur, tu rendais tous ces moments joyeux et uniques. Comment les oublier ! Tu étais un ami fidèle et généreux, une personne unique. Ta mémoire sera toujours gravée dans nos cœurs.

Ton départ laisse un vide immense dans le milieu syndical, associatif, politique.

Et pour mieux surmonter la douleur, nous n'aurons qu'à nous souvenir de ton rire, de ta bonne humeur, de ta bonté et de ton éternel optimisme. Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants.

Nous honorons un homme engagé, dynamique et disponible, aimant le débat d'idées, sachant être à l'écoute de l'autre mais sachant trancher pour agir et avancer avec efficacité.

En saluant les camarades à notre fête de l'USR 37, le samedi 11 juin, tu nous appela à amplifier les luttes encore et toujours... Et des luttes nous aurons à en mener dans les prochains jours.

Salut cher camarade et ami ! Nous avons beaucoup apprécié d'avoir fait un grand et beau bout de chemin avec toi.

Cyril BODIER, Isabelle DAVID, Hervé RIGAUULT

Les actions

Isabelle DAVID

Des mobilisations réussies qui appellent à des suites....

Jeudi 22 septembre 2022 : Les travailleurs retraités en manifestation avec les salariés du secteur de la santé et de l'action sociale pour exiger l'accès à des soins de qualité pour tous. Les suppressions de 115 000 lits dans les hôpitaux en 25 ans et de 100 000 postes de soignants en 8 ans pèsent lourdement sur l'ensemble de la population.

La CGT revendique :

- 100 000 embauches pour l'hôpital pour répondre aux besoins de santé ;
- Une nouvelle loi prenant en compte le droit à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale
- 200 000 embauches dans les EHPAD ;
- 100 000 embauches dans le secteur de l'aide à domicile pour garantir des soins de qualité ;
- L'accroissement du nombre de médecins généralistes et de centres de santé publics sur tout le territoire.





Jeudi 29 septembre 2022 : Journée interprofessionnelle et intergénérationnelle pour la revalorisation des salaires et des pensions et des minima sociaux, pour le Smic à 2000€ brut, les 32h par semaine mais aussi contre la retraite à 65ans. 250 000 manifestants au niveau national dans près de 200 manifestations avec des taux forts de grève dans tous les secteurs publics et privés. 1700 manifestants à Tours. Les travailleurs retraités de nouveau dans la rue aux côtés des actifs pour faire entendre leurs revendications.

Le gouvernement refuse de taxer les hauts revenus et aide les entreprises à hauteur de 400 milliards d'euros. Il doit donc,

sans délai, donner satisfaction aux légitimes exigences des retraités :

- Revalorisation des retraites de base et complémentaires sur l'évolution du salaire moyen ;
- 300 € immédiatement et le blocage des prix sur tous les produits de première nécessité ;
- Pas de retraite inférieure au Smic de 2000 € brut ;
- Des mesures urgentes pour pallier le retard cumulé sur les dernières demandes de retraite (Carsat/Cnav) ;
- Des moyens supplémentaires pour la Sécurité sociale, par les cotisations sociales, dans la loi de financement 2023 ;
- Des services publics de proximité avec des personnels en nombre et qualifiés.

... Et demain, on continue la lutte pour le progrès social et environnemental !

Les brèves Les brèves Les brèves Les brèves

Juin 2022

- 02. L'USR rencontre avec les retraités à Chinon
Tours, après la mairie, l'État contre le trajet du tram boulevard Béranger
- 03. Manifestation des salariés d'Orpéa à Chambray
Tours, les Studios lancent le ticket suspendu
- 04. Les patients « non urgents » réorientés au CHRU
Chinon : 400 manifestants pour l'hôpital
- 06. Sorigny, mobilisation pour une classe de maternelle
- 07. Chinon réouverture des urgences, pas de la maternité
- 08. Tours, conflit entre la mairie et les salariés / application de la Loi Dussopt
Fermeture des urgences à Loches
- 11. Succès de la fête de l'USR à Vau-gourdon
- 12. Suicide d'un cadre aux villages des jeunes de Mettray
- 17. Réouverture de la maternité de Chinon
Tours, face à la mairie, les municipaux gagnent une hausse de 80 à 120€ et 2 jours de congés pour pénibilité
- 19. Législatives, élection de Fournier, Alfandari, Labaronne, Colboc et Thil-laye en I & L
- 20. Amboise, ouverture d'une école catholique hors contrat
- 22. Mouvement du personnel soignant à l'Ermitage (Tours)
- 28. Parçay Meslay, construction d'un centre de tri de déchets, exploitation confiée au groupe Paprec

29. Déploiement de la CGT 37 à Au-chan Chambray

Juillet 2022

- 07. Rapport critique de la Cour des comptes sur la gestion de l'aéroport et le contrat avec Ryanair
- 10. Déjà 29 morts sur les routes du dé-partement depuis janvier
- 12. Attaque contre les services informa-tiques du conseil départemental
- 20. Hôpital de Loches, nouvelle ferme-ture des urgences
- 23. Amboise, fermeture des urgences à répétition
- 27. CHRU, « accord » FO-direction / 86 postes
Recul de la population en région Centre (2,5 millions) seuls le 37 et le 45 ga-gnent des habitants

Août 2022

- 22. L'association UTOPIIL proteste contre le Conseil Départemental (modalité d'évaluation de l'âge des mi-neurs sans papiers)
- 30. Réouverture de la ligne Tours Loches
Tours, le réseau d'eau potable de la mé-tropole perd 3 milliards de litres par an
Juillet et août les plus chauds depuis 2003 ; déficit de pluie le plus important depuis 1976
- 31. La charcuterie Hardoin rachetée par Champain (Montlouis)

Septembre 2022

- 1^{er}. Grève chez les ATSEM (effectifs, salaires)

Grève Fil bleu (CGT, CFDT, FO) + 2,3 %

02. Convention décennale entre la SNCF et la Région

St Pierre, le cabinet médical du maire incendié

06. Grèves perlées chez SKF St Cyr La direction cède sur la prime Macron

AG de rentrée de l'UD CGT

07. Annonce d'une permanence médi-cale à Trousseau gérée par le Conseil de l'Ordre

08. Tours, le projet du nouveau centre chorégraphique abandonné (coûts trop élevés)

19. Tours, pas de 2ème ligne de tram avant 2028

20. W. Schwartz condamné en appel se pourvoit en cassation mais cède sa place à la mairie de La Riche

Tours, grève à Worldline

22. 500 à la manif santé, EHPAD, médi-co-social et social ...

24. Le château d'Artigny (Montbazou) vendu aux Sources de Caudalie

Colère des ATSEM (salaires non payés par certains parents, absence de considé-ration)

27. Tours, blocage du lycée Grandmont contre le calendrier du Bac

28. Les employeurs associatifs du sec-teur social de la région interpellent l'État sur la situation des personnels

29. Journée nationale d'action (CGT, Solidaires, FSU + orgas de jeunes) 1 700 à Tours

30. Fermeture de 5 magasins Camaïeu dans l'agglomération de Tours / liquidation judi-ciaire du groupe

Contre la guerre et le surarmement

Depuis l'immédiat après-guerre, le **Mouvement de la Paix** milite, avec de nombreux mouvements et citoyens, contre les dépenses militaires et tous les conflits dans le monde. La persistance des guerres sur notre planète nous amène à poser plusieurs questions.



Pourquoi les guerres et le surarmement ?

La guerre a très souvent répondu à des objectifs de domination d'un pays sur d'autres pays, régions ou territoires. Les principales motivations sont avant tout économiques, même si elles sont souvent masquées, entre autres, par des considérations ethniques ou religieuses.

L'armement constitue un facteur d'enrichissement rapide, qui profite uniquement aux puissants de ce Monde. Fréquemment, des armes sont vendues par un même pays aux deux belligérants d'un même conflit.

Quelles sont les conséquences des guerres ?

Elles sont terribles sur les plans humain et environnemental. Des centaines de millions de morts, de blessés, d'handicapés sont à déplorer. Beaucoup de réfugiés sont contraints de quitter leur pays, dans des conditions inhumaines. Les actes de torture se multiplient. Contrairement à une idée trop souvent mise en avant, il n'y a plus de règles, c'est le règne de la barbarie.

L'environnement souffre énormément de ce déluge de feu et de produits chimiques. Les conséquences touchent plusieurs générations. Les dégâts de la guerre du Vietnam sont encore très forts aujourd'hui dans ce pays.

Au niveau économique et social, les sommes consacrées aux budgets militaires sont énormes et en constante progression, alors que de nombreux besoins sociaux ne sont pas satisfaits. On fait semblant de déplorer la situation de l'Hôpital Public, alors qu'il suffirait de lui consacrer une partie des dépenses d'armement pour le rendre beaucoup plus efficace.

La recherche civile, notamment médicale, est dans un état lamentable, alors que la recherche militaire est florissante.

Sur le plan culturel, un nombre incalculable de trésors de l'Humanité ont été détruits.

Que dire des armes atomiques qui ont la capacité de faire disparaître toute vie sur terre en un temps très court.

Nous en sommes encore au temps des romains qui prétendaient que pour gagner la paix, il faut préparer la guerre ! Or, tout le monde peut le constater, plus les armes en circulation sont nombreuses, plus les conflits se développent car les armes ne sont pas destinées à rester dans des stocks, elles ont vocation à être utilisées.

Que faire pour changer cette situation ?

La meilleure solution consiste en une prise de conscience des peuples qui, trop souvent, sous-estiment leur pouvoir pour changer les choix politiques. Nous devons être attentifs à la prise en compte de la paix dans le monde dans les programmes politiques, notamment à l'occasion des élections.

Il est également important de résister à la propagande de guerre en exigeant un traitement honnête de l'actualité par les médias. Les forces qui œuvrent pour la guerre commencent par désigner un ennemi porteur de tous les maux. Cette étape franchie, tous les pires agissements sont justifiés.

Par ailleurs, nous appelons chacun et chacune à contribuer au développement d'une éducation à la paix dans tous les domaines de la société. La négociation est préférable au conflit, la solidarité à la concurrence. Une vision collective de la société devrait être privilégiée par rapport à l'individualisme.

Contrairement à ce que certains pensent des pacifistes, nous ne sommes pas naïfs. Nous ne parlons pas d'un désarmement unilatéral, mais d'un désarmement négocié, concerté sur le plan mondial, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Le Mouvement de la Paix appelle donc la population à conserver un esprit critique et à se mobiliser contre la guerre et le surarmement.



21 SEPTEMBRE 2022

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

GIVE PEACE A CHANCE
DONNONS UNE CHANCE A LA PAIX



Le prochain Congrès National du Mouvement de la Paix aura lieu du 18 au 20 novembre 2022 à l'Hôtel de Ville de Tours. Des expositions et spectacles sont prévus. Le calendrier est le suivant :

- **Vendredi 18 novembre après-midi** : forum international. 3 ateliers seront proposés : sécurité collective, femmes ambassadrices de Paix et relations entre Paix et climat.
- **Vendredi 18 novembre à 19h** : vernissage des expositions et interventions des collectivités parties prenantes du congrès, suivi d'une soirée culturelle ouverte au public.
- **Samedi 19 novembre** : congrès, suivi d'une soirée culturelle ouverte au public.
- **Dimanche 20 novembre** : congrès.

Économie de guerre ou économie de paix

« *Nous sommes en guerre* », déclarait déjà, à 3 reprises, le président de la République le 16 mars 2020. C'était contre le coronavirus. Mais cet état de « *guerre* » a été utilisé non à mobiliser les moyens de faire face à la pandémie avec la réquisition des unités de production pour fabriquer des masques, du gel, des équipements médicaux mais pour imposer la contrainte sociale majeure qu'a constitué notamment le confinement. Le lundi 13 juin 2022, lors de l'inauguration du salon de l'armement terrestre Eurosatory, le même président déclarait, également à 3 reprises, « *qu'il fallait entrer dans une économie de guerre, dans laquelle nous devrions durablement nous organiser.* »

La brutalité des termes illustre les tensions grandissantes dans les relations internationales pour la course à l'hégémonie mondiale.

A tout coup, ce sont les peuples qui trinquent, les milliardaires continuent de faire leurs affaires et la planète elle-même souffre et est en danger.

Une économie de guerre, pour qui ?

Pandémie de Covid-19 ou non, les dépenses d'armement ne cessent de croître et la guerre en Ukraine va accélérer les choses. Selon le dernier rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), les dépenses mondiales de défense ont atteint près de 2 000 milliards de dollars en 2020 (plus de 1 750 milliards d'euros), soit une augmentation de 2,6 % par rapport à 2019. Une croissance qui s'est produite au cours d'une année où le PIB mondial s'est contracté de 4,4 % en raison de la crise sanitaire.

Dans le cadre de la loi de programmation militaire, la France a déjà augmenté ses dépenses de défense de 7 % au cours de la décennie passée, atteignant 2,1 % du PIB en 2020. Seule une dizaine de membres européens de l'OTAN ont atteint l'objectif des 2 % du PIB (SIPRI).

Les dépenses militaires se sont accrues de 4,3% en 2022 par rapport à 2021. Dans les prévisions pour 2023, selon le rapport sénatorial du 5 mai 2021, l'augmentation serait portée à 6,8 %...

Le président Emmanuel Macron veut aller encore plus loin avec une "réévaluation" de la loi de programmation militaire 2019-2025 pour « *ajuster les moyens aux menaces* » (déclaration du 13 juin 2022).

Cette orientation s'inscrit dans un cadre où est réaffirmé par ailleurs l'objectif d'une réduction massive des dépenses publiques, pour ramener le déficit public sous le seuil de 3 % du PIB en 2027. En d'autres termes, c'est beaucoup plus d'argent pour la défense et beaucoup moins pour les services publics.

Le terme « *d'économie de guerre* » est minutieusement choisi préparant les esprits à un conflit majeur. Cette dérive guerrière est dangereuse pour la paix et la planète. On voit se concentrer sur l'Ukraine les armes conventionnelles les plus sophistiquées semant sur son passage des milliers de morts et des destructions massives. Le surarmement conventionnel porte en germe aujourd'hui une menace de dérapage nucléaire.

Une économie de paix.

Celle-ci ne peut être définie simplement par une situation de non guerre. On utilise d'ailleurs le terme de guerre économique avec des pays qui imposent aux autres leur lois et référents.

Alors que la France pourrait jouer un rôle de premier plan pour la recherche de solutions aux conflits en cours, le président de la République fait du budget de la Défense sa priorité et le pays est acteur des guerres au Yémen par la livraison d'armes à l'Arabie saoudite et, par procuration, en Ukraine.

Le président de la République entend appliquer le « *quoi qu'il en coûte* » aux dépenses militaires, et cela se fait au détriment de la réponse aux besoins sociaux qui s'expriment aujourd'hui contre la vie chère, pour donner les moyens aux services publics et à la sécurité sociale, pour la santé, l'éducation, l'environnement, entre autres.

On doit intégrer l'autre dimension qu'est la crise climatique qui aggrave les tensions pour l'accès à l'eau ou aux terres cultivables. La France n'est pas à l'abri, on le voit avec la survenance d'évènements climatiques autrefois exceptionnels : canicule, sécheresse, inondation, ...

Sur la planète, ce sont des millions de personnes qui sont directement concernées et peuvent être conduites à la migration.

Une économie de paix doit être bâtie en s'appuyant sur la charte de l'ONU avec de nouveaux développements pour mettre en œuvre des politiques publiques nationales et internationales de coopération. Ces politiques doivent permettre, en intégrant les données climatiques, de favoriser la relocalisation d'activités, l'autonomie alimentaire comme la recherche d'autres sources d'énergie.

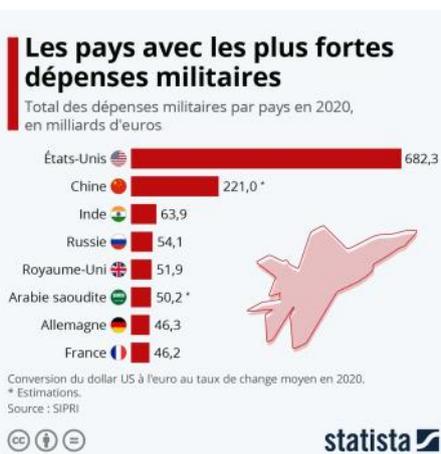
Une économie de paix doit viser la prise en main des sujets communs à toute l'humanité. Ainsi face aux pandémies et aux grandes maladies, comment est-il possible ne pas partager les vaccins, les médicaments alors que les virus ne connaissent pas les frontières ? Cela suppose au niveau international le renforcement des institutions comme l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et de leurs moyens d'intervention.

L'économie de paix doit être bâtie sur une nouvelle répartition des richesses permettant l'accès de tous aux droits fondamentaux (alimentation, logement, éducation, santé,...).

Les pays doivent reprendre le chemin du désarmement, en particulier dans le domaine du nucléaire avec un Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAM) pour éradiquer définitivement ce danger mortel pour l'humanité.

Pour résoudre les conflits, la seule voie de la raison, qu'elles que soient les difficultés, au Yémen, en Palestine, comme en Ukraine demeure la paix construite par des actions diplomatiques et politiques.

Le choix de la paix et du progrès social ne peut pas être une option. La CGT a organisé une initiative en ce sens avec le Mouvement de la Paix le 5 octobre 2022, à Montreuil et dont le thème principal est : « *Une économie pour la Paix* ».



Pour une Sécurité Sociale du 21ème siècle !

Pierre Yves CHANU est cadre supérieur à la Caisse des Dépôts et Consignation. Il est membre du pôle économique de la Confédération CGT. Il est Vice-Président de l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) et membre du **Haut Conseil sur le Financement de la Protection Sociale et du Haut Conseil sur l'avenir de l'Assurance Maladie**. Il représente la CGT au Conseil d'Orientation sur les Retraites (COR)



Le COR a adopté son rapport annuel le 15 septembre dernier. Ce rapport aurait dû être adopté en juin, mais sa parution a dû être retardée, le Gouvernement n'ayant transmis à Bruxelles ses prévisions 2022/2027 qu'en juillet, en tirant prétexte des échéances électorales.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a adopté, lundi 26 septembre 2022, le Projet de Loi de Finances 2023 (**PLF 2023**) et le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2023 (**PLFSS 2023**), assortis de prévisions de croissance révisées à la baisse.

Pierre Yves CHANU est venu animer, en mai dernier, une journée d'étude à l'Union Départementale sur le thème : [Pour une Sécurité Sociale du 21ème siècle !](#) Pour donner suite à cette journée très enrichissante, l'USR CGT 37 lui a envoyé quelques questions. Voici ses réponses.

Le Lien des Retraités : Alors que le président Macron persiste dans sa volonté de réformer notre système de retraites, quels sont les besoins de financement pour les retraités ? Que dit le dernier rapport du COR ?

Pierre-Yves Chanu : Dans son rapport de septembre 2022, le COR montre que selon les hypothèses la part des retraites dans le PIB serait comprise entre 14,7%, soit le niveau actuel dans sa prévision de croissance la plus pessimiste (0,7% de croissance de la productivité ce qui équivaut dans le modèle du COR à la croissance des salaires), et 12,1% dans le cas le plus favorable (croissance de la productivité d'1,6% par an) à l'échéance 2070.

Le rapport montre que le système de retraites dans son ensemble est actuellement excédentaire (de 3 Mds€ en 2022) puis par la suite, il serait légèrement déficitaire (-0,4% du PIB en 2027, et -0,8% en 2032). Notons que le rapport du COR comporte ce que ce dernier nomme un « artefact ». Comme les prévisions gouvernementales prévoient un taux de chômage de 5% en 2027 et que le scénario de base du COR est basé sur un taux de chômage de 7%, le COR est amené à « inventer » une quasi-récession entre 2027 à 2032, qui ferait passer le taux de chômage à 7%. La situation financière des retraites n'a donc rien de catastrophique, d'autant que ses prévisions sont réalisées « à législation constante » c'est-à-dire sans augmentation des cotisations, avec un âge d'ouverture du droit à retraite à 62 ans et fait l'hypothèse d'une poursuite de l'allongement de la durée de cotisation (43 annuités pour la génération née en 1973).

Par suite, ce déficit modéré est payé par les retraités par un allongement de l'âge de liquidation à la retraite qui serait d'environ 63 ans ½ en 2030 (62,4 ans actuellement, et surtout d'une très forte chute du taux de remplacement qui passerait, pour un salarié sous le plafond de la Sécurité sociale, d'environ 75% actuellement, à un montant compris entre 65% et 70% pour la génération 2000 partant à la retraite vers 2065.

Par suite, le niveau de vie relatif des retraités par rapport aux actifs qui est environ de 100 actuellement, baisserait pour revenir à son niveau des années 1980 (entre 83% et 75% selon les hypothèses de croissance).

L.L.d.R : Comment financer autrement pour une retraite à 60 ans à taux plein ?

Pierre-Yves Chanu : Pour équilibrer financièrement le système, il n'y a pas d'alternative à une hausse des ressources du système, que Macron et Bruno Le Maire excluent par principe. Mais ce besoin de financement est parfaitement soutenable économiquement. Henri Sterdyniak, membre des Economistes atterrés, estime que « *rabaisser l'âge légal à 60 ans en maintenant le ratio retraites/pensions à son niveau de 2020, aboutirait à un besoin de financement de 4,3% du PIB en 2035, de 6,1% en 2050 (11,4 points de cotisation, 0,38 point par an)* »

Pour notre part, nous avons estimé à 100 Mds€ actuels les besoins pour financer nos propositions revendicatives : ouverture du droit à 60 ans, taux de remplacement de 75% par rapport à la rémunération d'activité, indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix.

La CGT a formulé de longue date des propositions pour dégager les financements nécessaires pour garantir de bonnes retraites :

Un plein-emploi fondé sur le travail stable et qualifié (ce qui passe par la reconquête de l'industrie dans une approche de développement durable). Notons que le passage aux 32 heures, par les créations d'emplois qu'il génère pourrait fortement contribuer à dégager les ressources nécessaires.

L'augmentation des salaires, y compris dans les 3 fonctions publiques (Etat, collectivités locales et fonction publique hospitalière). Notons qu'une étude attentive du rapport du COR démontre qu'une bonne partie du déficit prévisionnel du système de retraite est dû aux hypothèses d'austérité salariale dans la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière qui creusent le déficit de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales).

L'égalité salariale femmes-hommes rapporterait plusieurs Mds€ au système de retraite comme l'a montré une étude la CNAV il y a plusieurs années.

La remise en cause des exonérations de cotisations sociales et la soumission à cotisations sociales de l'épargne salariale (y compris la prime Macron).

L'intensification de la lutte contre la fraude aux cotisations sociales, sachant que les ac-

tions de la branche recouvrement ne sont pas négligeables mais elles devraient être intensifiées.

La création, comme le revendique depuis de nombreuses années la CGT, d'une mise à contribution des dividendes (ce qui rejoint le débat actuel sur la taxation des « superdividendes », genre Total.

Une augmentation du taux de cotisation employeurs pour les entreprises capitalistiques, comme la pétrochimie.

L.L.d.R : 100% Sécu, quelle est la position de la CGT face au projet abandonné de Grande Sécu ?

Pierre-Yves Chanu : Rappelons que le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance-maladie (HCAAM) avait adopté au début de l'année un rapport passablement controversé qui proposait 4 scénarios d'évolution de l'assurance-maladie.

La discussion s'était concentrée sur « la grande Sécurité Sociale », terme finalement abandonné par le rapport qui parlait d'élargissement du périmètre de la Sécurité Sociale, mais il comportait aussi un scénario dit de « décroisement », inspiré d'expériences étrangères comme le Chili ou Israël, qui prévoyait de confier le dentaire, l'optique et le remboursement des médicaments dits à « service médical rendu insuffisant » aux assureurs.

A première vue, le projet de Grande Sécurité Sociale pouvait ressembler au 100% Sécu défendu par la CGT dans le cadre de son projet e Sécurité sociale intégrale.

Mais la CGT a toujours souligné l'existence de différences fondamentales avec son projet : La référence à un panier de soins remboursables défini par le PLFSS.

L'étatisation du projet, qui aurait relevé exclusivement du PLFSS.

L'absence de clarté dans le financement qui pouvait reposer sur la CSG ou la TVA.

L'absence de remise en cause des dépassements d'honoraires.

Le maintien de surcomplémentaires qui auraient pris en charge les dépassements d'honoraires et la part non remboursée n'entrant pas dans le panier de soins.

Le lien des retraités d'Indre et Loire

Pour une Sécurité Sociale du 21ème siècle (suite)

Le PLFSS 2023, qui vient d'être adopté par le Conseil des ministres, acte officiellement l'abandon de ce projet, en reprenant les transferts de l'assurance-maladie vers les complémentaires à hauteur de 150 M€, c'est-à-dire en clair les remboursements par l'assurance maladie.

Ces remboursements sont engagés au nom, comme le dit le dossier de presse du PLFSS, « d'une nouvelle collaboration avec les organismes complémentaires, avec la volonté de travailler conjointement sur des sujets structurels en lien avec la rénovation du système de santé » !

L.L.d.R : Comment prendre en charge la perte d'autonomie ?

Pierre-Yves Chanu : Le Gouvernement a manifestement renoncé à son projet d'une loi dédiée à la perte d'autonomie. Les propositions concernant la perte d'autonomie dans ce PLFSS relèvent du « *foutage de gueule* ». Alors que le candidat Macron avait annoncé la création de 50.000 emplois dans les EHPAD, le PLFSS prévoit 3.000 créations d'emplois. Cela représente ½ poste par EHPAD (il y a environ 7.500 EHPAD en France) ! La CGT a publié sur son site un document de référence sur la perte d'autonomie « *Pour un grand service public de l'autonomie en France* » : <https://analyses-propositions.cgt.fr/pour-un-grand-service-public-de-lautonomie>

Rappelons que nous sommes opposés à la création de la soi-disant 5^{ème} branche, qui est

à peu près totalement étatisée, et dans laquelle les représentants des assurés sociaux sont ultra-minoritaires, et qui est financée par l'impôt (90% par la CSG, et le solde par la contribution de solidarité pour l'autonomie).

La CGT défend la création d'un grand service public d'aide à l'autonomie, dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité Sociale, avec un financement par les cotisations sociales.

Dans l'immédiat, nous revendiquons notamment :

La création de 200.000 emplois dans les EHPAD et de 100.000 emplois à domicile.

La revalorisation des salaires à minima de 2.000€ bruts sans qualification spécifique.

La prise en compte de la pénibilité avec un droit au départ anticipé à 55 ans à taux plein.

Un service public pour les mobilités moderne et efficace :

Les combats de toute la CGT !

L'urgence climatique, et en premier lieu l'empreinte carbone et l'augmentation des prix des carburants, plaident pour de grandes avancées en matière de mobilités dans la vie quotidienne. C'est le combat inlassable de toute la Cgt !

Premier combat : un grand service public des TER !

C'est la Cgt au sein du CESER (Conseil Economique Social et Environnemental) de la région Centre Val de Loire qui a imposé un vote très majoritaire pour reconduire, pour 10 ans minimum, la convention entre la région et la SNCF alors que d'autres régions (PACA, Normandie ...) ont des velléités d'ouvrir à la concurrence des sociétés privées obsédées non pas par le service aux usagers mais par le profit.

Second combat : l'attractivité des prix des TER.

Prix du billet Tours Loches TER à 9 € (trois fois plus cher que le car) est un vrai scandale. La Cgt exige un billet unique à 3 € pour encourager la fréquentation du rail et la massification de la fréquentation.

Troisième combat : la réouverture des gares et un meilleur cadencement.

Tout le monde n'habite pas dans le cœur des villes pour des raisons de coût de la construction ou du loyer. Beaucoup sont contraints de prendre leur voiture. La Cgt se bat pour des solutions de rabattement des véhicules vers des gares de proximité avec des parkings gratuits.

Quatrième combat : les étoiles ferroviaires, les inters modalités de transport, c'est-à-dire les liens avec le tram et les bus pour entrer dans le cœur des villes avec une billettique unique financée très majoritairement par les employeurs.

Les tergiversations sur les nouvelles lignes de tram ne sont pas dignes des défis de notre époque, notamment de l'urgence climatique. La Cgt se prononce pour une décision urgente pour la seconde ligne et

sur une ligne reliant la gare de Saint-Pierres des Corps à celle de Tours comme cela existe entre Orléans et les Aubrais, projet préférable aux anciennes navettes car irrigant la desserte des voyageurs tout au long du trajet.

Cinquième combat : l'aménagement équilibré des territoires !

La Cgt a mené et gagné la réouverture des lignes dites secondaires : Tours-Loches et Tours-Chinon. Concernant Tours-Loches, les derniers articles de la Nouvelle République montrent le soutien des associations à un prolongement de la ligne Tours-Loches-Châteauroux. Là encore, c'est tout le combat qu'a mené la Cgt au CESER notamment lors de la discussion du CPER (Contrat de Plan Etat-Région). Pour des raisons de choix budgétaires, la Région voulait reporter le projet d'investissement aux calendes grecques. La pression de la Cgt, du CESER et des associations ont contraint le Vice-président chargé des mobilités à reparler d'un projet.

Ce projet est structurant pour le développement de nos territoires, notamment du Sud du département et la région en difficulté économique. Ce projet répond aussi à la saturation de la nationale, aux dangers de la traversée des villes et permet de relancer le fret ferroviaire : un train de fret, c'est 50 camions en moins sur nos routes.

Sixième combat : la qualité du service public !

Les réformes successives de la SNCF, en faisant exploser l'organisation entre holding de tête, SNCF réseau, SNCF mobilités, Fret ferroviaire, ont conduit à des situations inextricables. Par exemple, vous n'aurez pas le même billet si vous prenez un TET (Train d'Equilibre du Territoire) comme le Nantes-Lyon desservant de nombreuses gares dans la région ou un TER. De vieux trains ont été relookés en OUIGO avec réservation obligatoire ce qui renchérit de façon scandaleuse le prix du billet.

L'objectif est donc une billettique unique !

L'annonce par la région du **maintien de toutes les gares** dans la région est une bonne nouvelle. La Cgt propose de meilleurs cadencements sur les lignes Neuillé-Pont-Pierre, Saint Patern Racan ou la réouverture de la gare de Saint-Cyr-Fondettes qui éviterait l'utilisation de la voiture.

Enfin, un service public moderne et efficace exige le respect des horaires, la ponctualité, la propreté des rames et le maintien des contrôleurs à bord aussi bien pour le contrôle des billets que pour la sécurité des usagers.

Septième combat : la gratuité pour les jeunes étudiants, les apprentis, les demandeurs d'emploi !

La région vient de décider la gratuité des TER pour les moins de 26 ans. La Cgt ne peut que se réjouir de voir sa proposition retenue. La CGT, face à l'urgence environnementale, met en débat la gratuité des transports collectifs pour tous.

Huitième combat : La réponse aux besoins des usagers !

La Cgt a déploré et dénoncé la suppression des comités de lignes (CLAD) qui permettaient de recueillir l'avis et les besoins des usagers. Il est urgent que la Région rétablisse les outils des concertations régulières pour améliorer sans cesse le service aux usagers, bref un vrai service public moderne et efficace.

Jean Louis CORVAISIER



Samedi 11 juin 2022 - 5^{ème} fête de l'USR CGT 37 à Vaugourdon



Notre fête annuelle de l'USR s'est déroulée le samedi 11 juin 2022 dans des conditions climatiques idéales.

65 camarades se sont retrouvés sur le site La Maugerie, propriété de la CMCAS d'EDF.

Notre camarade et ami Patrick Fresne était encore présent parmi nous et s'est donné à fond pour la réussite de cette journée. Et la réussite fut au rendez-vous avec de bons moments de fraternité dans une ambiance chaleureuse.



Le soleil nous a accompagnés tout au long de la journée qui a débuté le matin par la traditionnelle randonnée organisée par Martine Marie et Viviane Portevin. Le repas copieux et délicieux, préparé et livré

par « le Faisan » de Saint Avertin, fut apprécié à l'unanimité. Ce repas fut animé par Stéphanie et Dominique du groupe « Quai des Brunes ». Pendant plus de deux heures, elles ont allumé le feu avec leur répertoire de chansons des années 30 à nos jours.



Tous ont repris en chœur les chansons et certains ont même effectué quelques pas de danse. Nous avons aussi découvert les talents de chanteurs d'Isabelle et Christian Dufraise ! Saluons et remercions Hervé Rigault pour nous avoir présenté sa magnifique exposition de photos sur le thème « les mains ». L'après-midi s'est prolongé avec des jeux de cartes et pétanque.



Rendez-vous l'année prochaine !

Patrick, tu nous manques et tu nous manqueras.

Isabelle DAVID

En septembre, on a pu voir Plan 75, un film de Chie Hayakawa (Japon)



Alors qu'en France, Emmanuel Macron traîne les pieds pour faire enfin advenir la Loi sur le droit de mourir dans la dignité, Chie Hayakawa s'intéresse à un autre aspect du problème de la fin de vie dans cette fiction certes d'anticipation mais s'appuyant sur des données très actuelles.

Donc, dans un Japon projeté d'ici une poignée d'années, confronté au vieillissement de sa population, le gouvernement élabore un plan, le plan 75, visant à faire disparaître les plus de 75 ans. La force de ce plan, c'est qu'il est en phase avec l'esprit du capitalisme de notre époque.

Pas de violence physique apparente, pas de rafle policière, pas de camp d'extermination, le plan 75 est un dispositif qui fonctionne sur la séduction et la recherche de l'assentiment de ceux qu'il va sacrifier, une forte prime leur est même offerte pour leurs derniers jours.

Bien sûr, son exécution est confiée à une société privée très compétente et aussi très rentable. Chie Hayakawa, dont la réalisation est très délicate, s'attarde évidemment sur quelques grains de sable qui perturbent la machine mais les conditions de vie très éprouvantes d'une grande partie de la population âgée au Japon (que le film montre très bien) assurent le succès de l'opération si bien que le gouvernement peut bientôt annoncer l'imminence d'un plan 65 !

C'est le Japon, dira-t-on, mais en France, le plan 65 n'est-ce pas celui porté par Emmanuel Macron avec sa réforme des retraites ? En terme d'espérance de vie, ce projet pourrait bien produire les mêmes effets !

Hervé RIGAUULT

Fête du quartier des Petites boucheries

A Tours, une fête de quartier conviviale place des Petites boucheries sous le signe de la gratuité.

Ce n'était certes pas la grande foule ce samedi 3 septembre pour le retour de la fête de ce quartier, situé non loin de la cathédrale, après 2 années de pandémie, mais l'ambiance était détendue et amicale.

On pouvait y croiser des habitants du quartier, des résidents du foyer relais de la Bazoche, des personnalités locales et des gens de passage qui ont pu y faire une pause un moment.



On a pu aussi y écouter jusqu'assez tard dans la soirée, un slameur, un orchestre interprétant de la musique d'Europe orientale, un appel à rejoindre le Printemps des poètes, la chorale du quartier, des guitaristes en nocturne ...

On a pu encore voir une imprimante 3D reproduire des pièces d'échecs, des expositions de photos, de dessins et de tableaux. On a pu aussi discuter avec le caviste qui vient de s'installer sur la place, esquisser quelques pas de danse, voter pour le projet associatif et partager, en début de soirée, les victuailles apportées par le voisinage.



Tout ça gratuitement, selon la philosophie de l'association des P'tites bouch (bien sûr portée par des retraités) qui organisait cette fête avec l'appui de la radio locale RFL 101 et de la logistique municipale. 3 à 4 manifestations se tiennent par an dans le quartier avec le même principe.

Bienvenue à tous l'année prochaine !

Hervé RIGAUULT

Un beau poème de Jacques Prévert dédié à Patrick Fresne

A peine la journée commencée et... il est déjà six heures du soir.

A peine arrivé le lundi et c'est déjà vendredi.....

et le mois est déjà fini

et l'année est presque écoulée

et déjà 40, 50 ou 60 ans de nos vies sont passés.

et on se rend compte qu'on a perdu nos parents, des amis.

et on se rend compte qu'il est trop tard pour revenir en arrière .

Alors... Essayons malgré tout, de profiter à fond du temps qui nous reste.

N'arrêtons pas de chercher à avoir des activités qui nous plaisent.

Mettons de la couleur dans notre grisaille.

Sourions aux petites choses de la vie qui mettent du baume dans nos cœurs.

Et malgré tout, il nous faut continuer de profiter avec sérénité de ce temps qui nous reste.

Essayons d'éliminer les « après » ...

Je le fais après,

Je dirai après

J'y penserai après

On laisse tout pour plus tard comme si « après » était à nous.

Car ce qu'on ne comprend pas, c'est que :

Après, le café se refroidit ...

Après, les priorités changent ...

Après, le charme est rompu ...

Après, la santé passe ...

Après, les enfants grandissent ...

Après, les parents vieillissent ...

Après, les promesses sont oubliées ...

Après, le jour devient la nuit ...

Après, la vie se termine ...

Et Après c'est souvent trop tard..... Alors..... Ne laissons rien pour plus tard...

Car en attendant toujours à plus tard, nous pouvons perdre les meilleurs moments,

les meilleures expériences,

les meilleurs amis,

la meilleure famille...

Le jour est aujourd'hui...L'instant est maintenant...

Jacques Prévert (1900-1977)